Mise en ligne : 14 mai 2024. www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PRODUITS COLONIAUX, Boutica (Gabon)

S.A., 2 juin 1928

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PRODUITS COLONIAUX Société anonyme au capital de 400.000 francs Siège social à BOUTICA (Gabon) (Journal officiel de l'Afrique équatoriale, 1er juillet 1928)

> STATUTS déposés chez Me LAURENT, notaire à PARIS, 23, rue de Bourgogne, le 6 mars 1928.

Le soussigné :

M. Jean-*Marcel* Aubert ¹, ingénieur, demeurant à Paris, Faubourg Saint-Honoré, nº 168.

A établi, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'il se propose de fonder.

TITRE PREMIER Dénomination. — Objet. — Siège. — Durée Article premier

Il est formé par les présentes, entre les propriétaires des actions ci-après créées, et de celles qui pourront l'être par la suite, une société anonyme qui sera régie par les présents statuts et les lois en vigueur, notamment par celles des vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept, premier août mil huit cent quatre vingt-treize, seize novembre mil neuf cent trois et vingt-deux novembre mil neuf cent treize.

Art. 2

Cette société prend la dénomination de : COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PRODUITS COLONIAUX

Art. 3

La société a pour objet toutes opérations coloniales de quelque nature qu'elles soient : commerciales, immobilières, industrielles, foncières, financières ou autres.

La société pourra également s'occuper de toutes affaires métropolitaines et étrangères de toute nature.

En un mot, la Société pourra manifester son activité dans n'importe quel domaine sans limitation d'obiet.

......

L'assemblée procède à la constitution de son bureau. M. J.-M. Aubert est nommé président et MM. Jean Régnault et Alfred Roy sont appelés comme scrutateurs et M. Charles Ortoti [sic : Ortoli ?] est désigné comme secrétaire.

¹ Jean Marcel Aubert : ancien administrateur délégué de la Halle. aux bois, à Saint-Cloud, futur banquier à Paris.

.....

Les 400 actions de ladite Société ont été entièrement souscrites et chaque souscripteur a versé en espèces une somme égale au montant des actions par lui souscrites, soit au total 400.000 francs déposés à la Banque R. Weyl Sauerbach et Cie, à Paris, 82, rue Saint-Lazare.

L'assemblée générale confirme la nomination comme administrateur unique de M. Jean-Marcel Aubert, ingénieur, demeurant à Paris, 168, faubourg Saint-Honoré et proroge son mandat à 6 années.

.....

L'assemblée générale désigne comme administrateur adjoint, pour remplir les fonctions d'administrateur unique en cas d'empêchement de M. Aubert, M. Maurice Aubert ², son frère, ou ce qui pour lui est accepté par M. Jean Régnault, son mandataire.

L'assemblée générale nomme M. Maurice Aubert, commissaire et M. Gustin Chateau, commissaire suppléant.

AEC 1937 :

GABON Centres divers.

Cie générale des produits coloniaux, Boutica. Société anon., fondée le 2 juin 1928, 400.000 fr. en 400 actions toutes de numéraire. — Toutes opérations commerciales. — Conseil : M. J.-M. Aubert, Paris.

² Albert *Maurice* Aubert : frère aîné de Marcel. Déjà rencontre comme président de la Halle aux bois. Voir encadré.